



CONSEIL D'ORIENTATION
DES RETRAITES

Transferts entre âges et générations

Séance plénière du COR
23 novembre 2023

Secrétariat général du COR

Pourquoi cette mise en perspective ?

- **Les prestations retraites** ne sont qu'une partie des prestations publiques reçues ou des services publics consommés tout au long de la vie
- **A tous les âges une année donnée : 2019** par exemple
 - Les prélèvements et les prestations évoluent dans le temps
- **Pour une génération donnée : 1960** par exemple
 - Toutes les générations ont-elles contribué et bénéficié des mêmes prestations et services publics à tous les âges ?
 - Certaines générations sont-elles favorisées ? Ou défavorisées ?
 - Certains âges sont-ils favorisés ? Les enfants ? Les retraités ?

Comment chaque génération finance-t-elle sa consommation à chaque âge ?

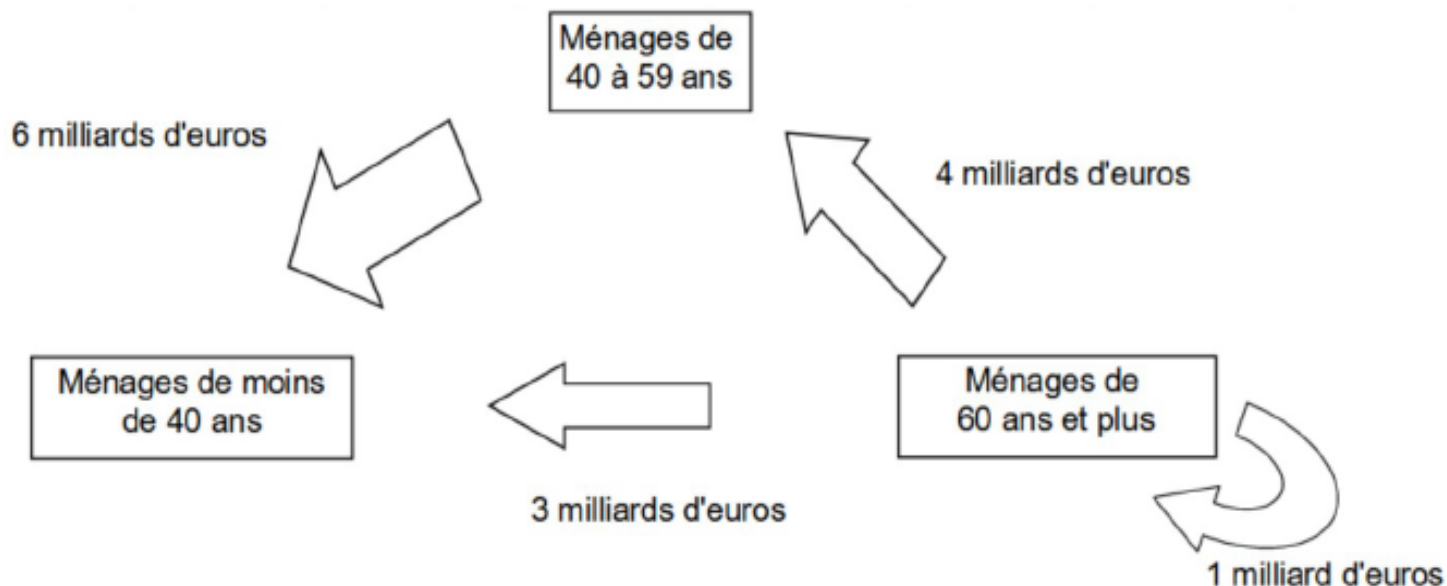
- **Part des revenus individuels ? Notamment du travail ?**
- **Part des transferts publics ? des prestations reçues ?**
- **Part des transferts privés (familiaux) ?**

Certaines générations sont-elles favorisées ? Certains âges ?

- en ce qui concerne les prélèvements obligatoires et les transferts reçus sous forme monétaire ou les services publics consommés en nature (comme l'éducation par exemple)

Les transferts intrafamiliaux en 2017

Transferts monétaires des ascendants vers les descendants

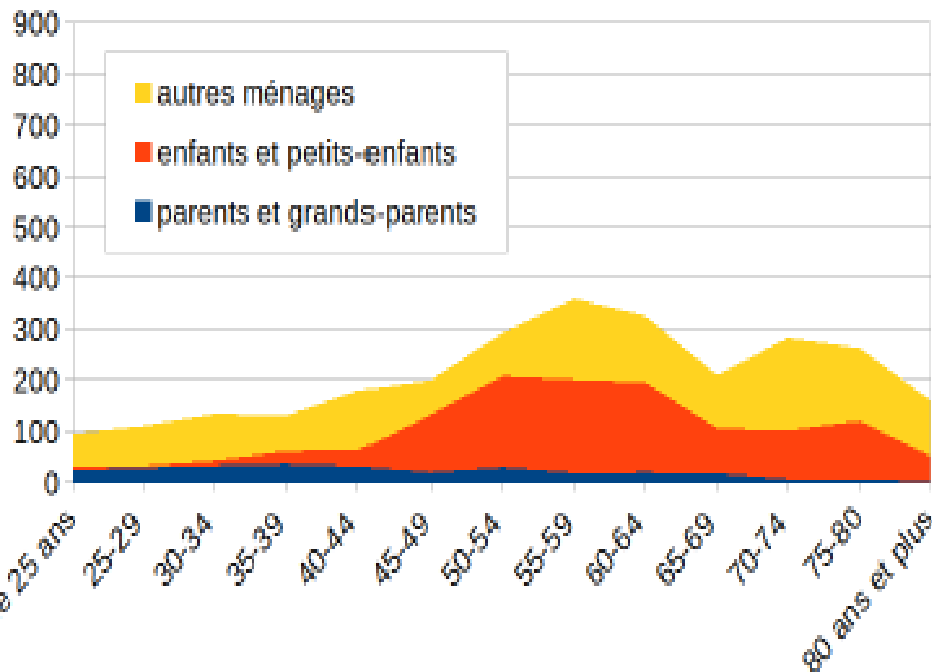


Source : Insee, division conditions de vie des ménages (Doct n°6)

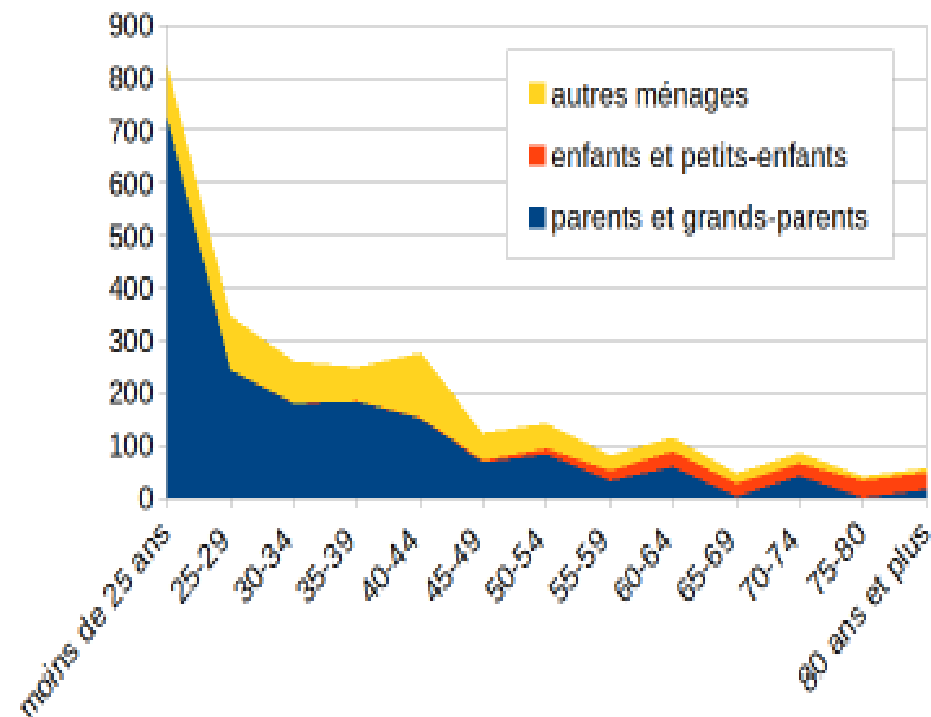
Les transferts intrafamiliaux :

Les retraités versent plus d'aide que l'ensemble des actifs, mais moins que les actifs de 50 à 65 ans

Aides versées en euros (2 mois)



Aides reçues



Source : Insee, division conditions de vie des ménages (Doct n°6)

Transferts et prélèvements obligatoires

Les prestations et les services publics évoqués ci-dessus doivent être comparés aux prélèvements obligatoires :
Transferts nets de prélèvements obligatoires **pour savoir si certaines générations sont favorisées (ou pas)**

Il est nécessaire de tenir compte de toutes les prestations et de tous les services en nature (comme l'éducation) pour pouvoir évaluer la réduction des inégalités au sein d'une génération, via la redistribution élargie

Ordre des présentations

1. Financement de la consommation par âge entre 1979 et 2019

- Hippolyte d'Albis (PSE)

2. Comparaisons internationales

- Jacques Pelletan (Université Paris 8)


3. La redistribution élargie : quelle réduction des inégalités lorsque l'on tient compte des services publics en nature (comme l'éducation par exemple) ?

- Mathias André (Insee)



CONSEIL D'ORIENTATION
DES RETRAITES

Merci de votre attention

Suivez l'actualité et les travaux du COR
sur www.cor-retraites.fr et twitter  [@COR_Retraites](https://twitter.com/COR_Retraites)